

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.7/3

24 octobre 2011

Réunion conjointe des Comités des fonds fiduciaires du FTP et du SCF
Washington, D.C.
3 novembre 2011

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT ANNUEL 2011 DES FIC
« LES FIC : INVESTIR DANS UN AVENIR VERT DE LA TERRE AU CIEL »

LE DOSSIER
**« SOLEIL, VENT, EAU, TERRE : LES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LE PORTEFEUILLE
DE PROJETS DES FIC**

(Avant-projet pour commentaires)

Décision proposée à la réunion conjointe des Comités des fonds fiduciaires du FTP et du SCF

La réunion conjointe des Comités des fonds fiduciaires du FTP et du SCF a examiné le projet de « *Rapport annuel 2011 des FIC : Investir dans un avenir vert de la terre au ciel* » (CTF-SCF/TFC.7/3) et se déclare satisfaite de l'analyse des expériences et des enseignements livrés par la mise en œuvre des FIC, tout particulièrement des projets d'énergie renouvelable en portefeuille. Elle approuve le rapport, sous réserve des observations formulées en séance. La réunion invite l'Unité administrative des FIC à publier le Rapport annuel et à la mettre en ligne sur le site Web des FIC.

Note:

Le projet de « *Rapport annuel 2011 des FIC : Investir dans un avenir vert de la terre au ciel* » a été présenté au Comité des fonds fiduciaires du FTP et du SCF pour examen et commentaires avant le vendredi 21 octobre 2011, en fin de journée. Ce rapport sera finalisé d'après les observations reçues dans l'intervalle et pendant la réunion conjointe, puis adressé aux membres du Comité. Une version électronique en sera placée sur le site Web des FIC. Le projet de Rapport annuel a été approuvé par le Comité des banques multilatérales de développement.